Ami du Clergé du 3 juillet 1947

Deuxième partie : # PRÉDICATION

SOMMAIRE

Instructions du Dimanche. — XXXIX. *8e Dimanche après la Pentecôte :* L'intendant infidèle, 249 ; — XL. *9e Dimanche :* Jésus pleure sur Jérusalem, 250.

Causeries sur la Messe. — XX. Memento des vivants ; « Communicantes » ; « Hanc igitur », 252.

Petits prônes sur les commandements. — XVI. *1er commandement de Dieu :* Le sacrilège, 253.

Causeries liturgiques. — XIII. La fête de la Très Sainte Trinité et les dimanches après la Pentecôte, 254 ; — XIV. Les grandes fêtes de l'Eglise après la Pentecôte : I. La fête du Saint-Sacrement, 255.

Brèves conférences sur l'Histoire de l'Eglise. — XVI. Vision de S. Pierre, 256.

INSTRUCTIONS DU DIMANCHE

XXXIX

8e Dimanche après la Pentecôte

L'INTENDANT INFIDÈLE

Mes frères,

Vraisemblablement la parabole d'aujourd'hui reposait sur un fait connu des auditeurs. Un scandale récent défrayait la chronique publique. Tous auraient pu percer l'anonymat charitable gardé par Jésus. Il va s'en servir pour éclairer son enseignement. C'est aux habitués qu'il le donne, aux fidèles, au petit groupe des âmes droites qui l'accompagnent et qui l'écoutaient volontiers : « *Dicebat discipulis suis* ». La foule n'aurait pas compris.

En effet cet intendant qui non seulement dissipe les biens qu'on l'avait chargé d'administrer, et qui une fois confondu aggrave sa faute en trompant davantage son Maître, quel spectacle !

En soi les procédés étaient répugnants. Le régisseur est un fripon. N.-S. le dit puisqu'il l'appelle : « *villicum iniquitatis* ». Pourtant le maître, en apprenant les mesures successives prises par son subordonné ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il possède un savoir-faire exceptionnel, — nous dirions qu'il est un débrouillard, — et s'il ne l'approuve pas certes, puisqu'il le chasse, il l'admire. N.-S., lui, va se servir de l'incident pour nous donner un conseil. Ce conseil se résume en ceci : Sans imiter en tout ce voleur, ayez au moins sa prudence, soyez, vous aussi, habiles et prévoyants. Et puisque les hommes sans conscience savent se servir des biens d'ici-bas pour assurer leur vie, pourquoi n'utilisez-vous pas les biens que vous possédez pour l'acquisition de la vie éternelle ?

Quels sont donc les biens dont nous devons ainsi nous servir ? Enumérons-en au moins quelques-uns.

I. — *Quels sont les biens à notre disposition ?*

Il y a d'abord *les biens personnels* dont vous jouissez : votre personne, votre âme, votre corps, votre intelligence, vos forces, bien précieux s'il en est, puisqu'ils conditionnent tous les autres. Or tout cela vient de Dieu. C'est un dépôt, ce sont des valeurs que vous devez gérer et dont il vous faudra rendre compte.

Alors au lieu de laisser tout cela en friche ou de le gaspiller, cultivez votre intelligence et mettez-la en rapport avec les vérités éternelles ; soyez une volonté, qui sache dire : non, toujours aux sollicitations du mal et s'empresser au service du bien; donnez à votre cœur l'aliment qui lui convient : « Vous nous avez fait pour vous, Seigneur », disait S. Augustin. C'est donc lui d'abord qu'il faut aimer, le reste en lui et avec lui. Sans vouloir s'imposer par une présence dont il vous donne pourtant à chaque instant l'impression, si comme le maître de la parabole il semble s'éloigner, et vous laisse user et abuser de sa confiance, il n'en reste pas moins très près de vous. Il voit vos défaillances ; il patiente, mais sa longanimité finira par se lasser. L'heure de lui rendre des comptes sonnera : l'heure de votre mort qui en arrachant tout de vos mains vous montrera que vous n'étiez propriétaire de rien.

Alors N.-S. vous remet en présence de cette austère réalité : « *Ego dico vobis.* C'est moi qui vous le dis : soyez prudents, avisés ».

Après votre personne viennent les biens extérieurs. *L'argent d'abord.* C'est là-dessus que Jésus insiste. Pourquoi ? Parce qu'il est de tous les biens le plus convoité et le plus dangereux.

Combien s'en servent mal ! Les uns, pour avoir le plaisir de le posséder, de le contempler, de se sentir riches, l'accumulent dans leurs coffres-forts... ou dans leurs lessiveuses. Les autres avec lui favorisent leurs passions : orgueil, luxure, fantaisies de toute espèce. Les autres simplement agrémentent leur vie qu'ils veulent pourvue de tout confort, à l'abri de toute gêne, de tout souci.

Les insensés ! Il faudra bien pourtant qu'ils le quittent, leur argent, après l'avoir grevé de responsabilités terrifiantes. Ne faites pas comme eux. A l'instar du régisseur infidèle, mais plus nobles que lui, servez-vous-en bien. Il y a autour de vous des pauvres — il y en aura toujours. — De cette fortune que vous employez mal, profitez pour déverser sur eux quelque chose ; vous vous en ferez des amis et vous aurez ainsi pour vous aider à franchir le grand passage : la prière d'un pauvre « puissant au ciel ».

Il y a d'autres pauvres. Ceux-ci plus encore que ceux d'ici-bas sont pitoyables, car ils ne peuvent plus rien pour eux. Ils ont achevé leur course, ils sont les « défunts » « *defuncti* » : sortis de fonctions ; ils ont rendu leurs comptes, et si quelque intermédiaire généreux n'intervient pas en leur faveur, la prison où ils sont tombés peut les retenir bien longtemps. Pensez à eux ; à la prière joignez l'aumône. De cette « *mammona iniquitatis* » vous vous ferez alors un moyen puissant de préparer à votre endroit la miséricorde dont vous aurez besoin quelque jour.

Toute la ruse de l'intendant malhonnête aboutit à faire des dupes et des complices. Que la ruse des fils de lumière leur assure des protecteurs.

Richesse encore *que chacun des instants de votre vie.*

Petite richesse, me direz-vous, petits riens qui passent si vite que c'est à peine si nous nous en apercevons. Petits riens ? En êtes-vous sûrs ? Car ces riens peuvent rester vides en effet ou se remplir de

péchés. Mais ils peuvent aussi, si vous êtes habiles, créer de l'éternel. Il vous suffira pour cela de les remplir de Dieu.

Vos talents naturels, vos devoirs d'état peuvent ainsi se prêter à l'influence du mal ou se transformer pour vos frères en sources de joies bienfaisantes, en apostolat fécond pour la gloire de Dieu. Lumière de la pensée, délicatesses du cœur, richesses de l'âme, ah ! ne gaspillez pas tout cela.

II. — *Les désirs et les péchés* : « *biens* » *intimes*

Mais je vous entends. Vous me dites : Nous ne pouvons rien. L'activité nous fuit, ou bien elle nous est imposée dans de telles conditions qu'elle ne nous laisse aucune initiative, ou bien rien ne réussit de ce que nous entreprenons. Nous en sommes réduits à *n'avoir que des désirs.*

Eh bien ! pourquoi ne pas sanctifier ces désirs ? Rendez-les bien précis, écoutez-les, intensifiez-les, agrandissez-les jusqu'au ciel. Répétez souvent avec ardeur : « Père, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite ». Mettez à formuler ces souhaits toute votre âme. Ils atteindront le cœur de Dieu.

Ne vous trompez pas d'ailleurs : l'homme ici-bas vaut surtout par l'intensité de ses désirs bien plus que par le succès de ses œuvres. La réalisation de ces dernières dépend si rarement de lui. Dieu tient compte davantage de ce que nous voudrions faire que de la perfection de nos ouvrages.

Alors formez de grands, de surnaturels projets, puis confiez-en la réalisation à Dieu. Il les exécutera par vous ou par de plus petits que vous, et il vous en laissera le mérite.

Est-ce tout ? Non, car il y a dans notre vie, comme dans celle de l'intendant des faits dont nous avons à rougir. *Nos péchés !*

Les rangez-vous donc, me direz-vous, dans la catégorie des biens ? Evidemment Dieu les rejette ; il ne peut que les haïr : ils violent ses droits, ils brisent l'ordre qu'il a établi, ils doivent normalement nous mener au malheur éternel.

Il les permet pourtant, parce que d'abord il ne veut en aucune façon violenter notre liberté ; aussi parce que de ce désordre, il va faire sortir sa gloire, il s'entend comme personne à tirer le bien du mal. Du plus pernicieux d'entr'eux : le péché d'Adam, n'a-t-il pas profité pour établir un ordre plus parfait ? L'Eglise ne peut-elle dire avec reconnaissance : « *mirabiliter condidisti, mirabilius reformasti* » ?

Ce qu'il veut alors, ce que nous devons vouloir après lui, c'est que nos péchés, agissant à l'encontre de leur nature qui est de nous perdre, en nous faisant esclaves de Satan, servent à nous sauver en nous divinisant davantage.

Comment ?

Par le regret d'abord qui les désavoue ; par l'humilité — la vérité — dit Ste Thérèse, qui repose sur la constatation de notre misère et de notre ingratitude ; par un élan nouveau ensuite, qui nous jette dans les bras de notre Maître, comme un enfant se jette entre les bras d'un père offensé ; par une volonté enfin de réparer dans une fidélité accrue, une générosité nouvelle les torts que nous avons contractés envers la Majesté suprême. Intendants malhonnêtes hier, nous emploierons aujourd'hui notre activité à multiplier nos titres à son pardon.

C'est là la suprême prudence. Un Judas qui se pend, double sa faute en se montrant inintelligent. Pierre qui pleure son péché, non seulement en obtient le pardon, mais par le souvenir persévérant qu'il en garde, gagne des sommets d'amour qu'il n'eut peut-être pas atteints sans cela. Paul pour avoir persécuté l'Eglise de Dieu veut user sa vie à l'établir. Quels exemples, quelle certitude que nous pouvons, nous, fils de lumière, utiliser nos faiblesses à servir l'amour divin !

* *

Comprenez-vous bien la leçon ? Tous, nous avons été à quelque heure de notre vie, parfois bien longtemps, ce régisseur malhonnête. Il faut qu'à force d'amour et par une sainte habileté notre vie désormais coopère au bien.

A cause de nos péchés, soyons à l'égard de nos frères plus indulgents, et à l'égard de Dieu plus dévoués. Ainsi au-dessus de toute misère nous pourrons ressentir en nous-mêmes et montrer aux regards angoissés d'autrui cette certitude bénie : l'amour infini de Dieu qui veut tourner au bien tout mal. *Amen.*

XL

9e Dimanche après la Pentecôte

JÉSUS PLEURE SUR JÉRUSALEM

Mes frères,

L'Eglise nous fait relire aujourd'hui une des pages les plus touchantes de l'Evangile. N.-S. touchait à la fin de sa carrière. Accompagné du petit groupe apostolique il montait à Jérusalem à travers une région déserte. Quelques jours auparavant il avait déclaré qu'on « allait à Jérusalem pour cela », c'est-à-dire pour subir sa passion. On avait fait une halte à Béthanie, où Marie avait répandu des parfums sur ses pieds et où il avait pris sa défense en disant : « laissez-la, c'est une avance pour ma sépulture. » Puis ils étaient partis. Jésus ne se cachait plus. Il déclarait qu'il était le Messie. Il allait au devant de l'ovation populaire qui l'attendait. Cependant il était triste.

Lorsqu'on aborde par en haut le versant oriental du mont des Oliviers, on découvre tout-à-coup dans un panorama splendide la ville tout entière, avec, au premier plan, l'éblouissante vision du Temple dans la blancheur immaculée des marbres et l'éclat resplendissant des ors.

Cette vue, ce jour-là, impressionna vivement le cœur de Jésus. Il se rappela dans un aperçu rapide et combien douloureux tout ce qu'il avait fait pour sa patrie et l'orgueil et l'ingratitude dont elle avait répondu. Cette façon d'agir méritait un châtiment. Il était proche. Jésus le voyait comme s'il était déjà là. Alors, devant cette catastrophe qui allait s'abattre sur Jérusalem pour la punir, il fut ému, les larmes lui montèrent aux yeux. Et, pendant que la foule continuait à l'acclamer les apôtres s'aperçurent qu'il pleurait. Jésus ne dissimula pas son émotion. Il en explique la raison dans ces lignes que nous venons de relire et qui pourraient bien faire monter aussi à nos yeux d'autres larmes, de compassion et de repentir. Car Jérusalem est un symbole.

Elle représente la cité des âmes.

I. — *Quelle tristesse les âmes lui apportent souvent !*

a) Il y a celles *qui l'ignorent.* — Il a pris la peine de descendre parmi nous. Il a versé dans nos esprits

la lumière de sa Révélation ; il a multiplié les miracles, afin de se faire reconnaître des plus obstinés ; il a, dans sa prédication et par sa charité, rappelé au monde l'importance de la vie éternelle ; il a consommé son œuvre par un sacrifice qu'il prolonge jusqu'à la fin des siècles ; il s'est proclamé, preuves à l'appui, le Fils de Dieu... et il se trouve des âmes, en multitude, qui passent auprès de ces merveilles sans leur donner un instant d'attention, qui établissent leur vie en dehors de cette attraction que devraient opérer universellement de pareils prodiges.

Oublions même un instant ces faits surnaturels dont l'étude élémentaire dans l'histoire peut nous instruire, le monde entier est un livre éloquent où devraient s'édifier les plus incrédules. Mais non. Quand on leur en parle, ils vous répondent d'un air insouciant : « Dieu ? Dieu ? où est-il ? J'ouvre les yeux; je ne le vois pas ; j'étends le bras, je ne le rencontre jamais. »

« Où est même l'amour dont vous me parlez constamment ? J'ai faim, j'ai soif d'être aimé il ne répond pas. Je voudrais passer ma vie dans la paix, et c'est une guerre continuelle. Nous lui demandons de nous aider : voyez ce qu'il en fait. Allons, laissons tout cela et confions-nous en nous-mêmes. Là au moins nous vivons dans le réel. »

Pauvres gens ! Quelle réalité en effet ils se préparent ! Alors que s'ils voulaient réfléchir un instant ils découvriraient Dieu partout. Dans la nature où le spectacle d'une fleur épanouie dans le soleil rappelle sa sollicitude éternelle ; dans le monde où la contemplation d'un océan tourmenté par la tempête, d'une forêt peuplée par les arbres et les mousses jetait dans l'adoration des multitudes d'âmes contemplatives. Dans le ciel où la marche des mondes, la course de la lumière, l'éloignement et la variété des astres nous donnent de la puissance effrayante de Dieu une notion imparfaite, mais si évidente. Dans le temps, où la continuité de l'Eglise, la sanctification des âmes reste un défi perpétuel à la raison et l'évocation évidente de la Providence.

Voilà l'Etre auquel on refuse de penser.

b) Voilà l'Etre que *les croyants eux-mêmes* traitent si mal. — Regardez quelle place restreinte il occupe dans votre vie ! Il compte si peu pour beaucoup, alors que le reste prend une telle importance !

Il se rappelle pourtant à votre souvenir par l'inattendu des événements et la soudaineté des coups qui manifestent sa puissance. Songez encore à tout l'amour contenu dans un morceau de pain, dans un rayon de soleil, dans une bonne parole entendue, dans une absolution, dans une communion...

Il parle sans arrêt à votre conscience par le devoir qui s'impose, par la voix de ses prêtres, par les exemples qu'il met sous vos yeux. Vous étouffez sa voix ou vous voulez l'ignorer. En revanche l'appel d'un plaisir, l'attrait d'un intérêt immédiat vous font immédiatement tressaillir.

Facilement vous transgressez ses ordres. Vous dites des prières... mais si superficielles, si distraites, sans élan, sans ferveur, sans intimité. Si vous traitiez ainsi vos autres affaires, quels reproches vous vous adresseriez ! Les lieux de distraction vous attirent bien plus que les églises ; vos dimanches se transforment en parties de plaisirs ; ils ont cessé d'être une occasion de vous sanctifier. La vie devrait être une montée incessante vers Dieu. Regardez ce qu'elle est pour beaucoup. Inconscience ? Mauvaise volonté ? Négligence ? Peut-être simple insouciance, mais combien désolante !

c) Voici pire encore : *les âmes qui l'offensent.* — Une pareille attitude se pourrait-elle concevoir; si la réalité ne nous prouvait à chaque pas le nombre et la malice des âmes créées par Dieu, bénies, sanctifiées, comblées de bienfaits par lui ; et qui se servent précisément de ses dons pour l'offenser ?

Mystère des libertés et de l'ingratitude humaine ! Les autres créatures remplissent leur rôle, respectent leur destinée. L'homme seul, parce qu'il est libre, transgresse les lois divines.

En vain Dieu multiplie ses promesses, ses menaces, ses pardons. Hélas ! ces appels si beaux se perdent dans la nuit. Songez alors et voyez combien est légitime la parole pleine de mélancolie de Jésus, exprimée à l'égard de tous ceux qui s'endurcissent comme Jérusalem sur laquelle il pleure : « Je t'ai appelé bien des fois... Comme la poule rassemble ses poussins, je voulais t'avoir sous mes ailes. Et tu n'as pas voulu !... »

Quelle responsabilité engendre une telle résistance qui dure depuis 10 ans, 20 ans, peut-être plus, cette résistance d'une volonté obstinée qui dit : non, à la grâce.

Quelle désolation produit cette conduite révoltante qui paralyse tout effort et supprime toute action surnaturelle. Ces âmes ne produisent rien, sauf parfois un effroi et un scandale. Après quelques tentatives, quelques essais d'une fidélité superficielle elles se sont établies dans une hostilité inexplicable, compromettant ainsi leur éternité. Rien ne les touche plus. Le monde des amis s'en aperçoit, s'en effraie, le déplore et les plaint. Comment voulez-vous que Dieu y soit insensible ?

Sa gloire y est intéressée, puisque ces âmes le bravent. — Sa Rédemption s'en préoccupe, puisque celles-ci la rendent stérile. Et elle lui a coûté si cher !... — Leur bonheur à elles est en jeu, puisque l'enfer les guette. Et lui qui sait mieux que tous la tristesse des désobéissances et les rigueurs du châtiment, lui qui aime ces âmes plus que sa propre vie ne verserait pas de larmes sur un pareil danger ?

II. — *La plus grande tristesse*

d) Pourtant il y a pire encore. Voici des âmes *privilégiées, prédestinées,* qui manquent leur mission et trahissent les espérances célestes. — Leurs péchés sont plus douloureux au cœur de Dieu, que le péché des ignorants. Le crime de Judas l'a plus contristé que celui du larron.

Leurs péchés ont eu un plus grand retentissement. Elles avaient, ces âmes privilégiées, un rôle à remplir. Dieu les destinait à marcher en tête d'une lignée d'âmes qu'il devait faire naître dans l'Eglise, qu'il devait sanctifier peut-être par elles. Elles y manquent, et voilà le royaume de Dieu appauvri.

Leurs péchés sont un scandale pour les faibles, un encouragement pour les méchants. Supposons que S. Jean, royalement traité dans la distribution des grâces, eut dit un jour à son Maître : « Votre amitié me pèse, elle m'engage trop, je ne veux plus y correspondre, je me retire. » Quel désastre ! pour lui, pour nous ! Quelle amertume pour Jésus. Imaginons Madeleine pardonnée disant au Christ : « Votre prédilection m'est un fardeau. Je m'en débarrasse et je retourne à mes folies de jadis. » Quelle

catastrophe ! Nous n'aurions pas eu dans l'Evangile son histoire qui a ému tant de cœurs, jeté tant de douceur et de certitude dans les repentirs, amené à la pénitence la légion des convertis qui l'ont suivie.

Mesurez-vous les suites de la chute d'une âme prédestinée ?

Pourtant que de catholiques instruits, comblés, réalisent chaque jour ce que nous venons de gratuitement supposer ! Combien en connaissez-vous qui lentement descendent dans la routine, ne surveillent plus leurs défauts, ne brisent plus leur égoïsme, se ferment aux appels de l'amour divin, vivent comme s'ils ne croyaient pas, et après des heures de grande fidélité regardent en arrière, refusent d'entendre l'appel du prêtre, écho de la parole divine et s'en vont « seuls » sur un chemin qui les mène à la perdition, ne voulant pas reconnaître leurs torts et pour quelques occupations banales abandonnent oraisons, messes, communions.

Ce ne fut ni sans mal, ni tout de suite. Ceci du reste aggrave leur faute. Au commencement elles ont dû lutter contre le remords, puis prendre le chemin du retour, puis pleurer leur inconstance. Insensiblement elles se sont endurcies. Les voici maintenant installées dans leur triste état. La voix divine les appelle encore, mais elles ne l'entendent plus, ou si peu !... La déchéance menaçante est arrivée. La place magnifique préparée pour elles, elles l'ont à jamais perdue.

Comprenez-vous les larmes du Christ sur Jérusalem ?

Comprenez-vous aussi que devant la désespérante insensibilité universelle les plaintes du Sacré-Cœur à Ste Marguerite-Marie, à Paray-le-Monial se soient faites le prolongement des larmes de jadis ?

* *

Ne vous laisserez-vous pas toucher ?

Regardez. Ses yeux se tournent vers vous maintenant. Vos négligences, vos défaillances, vos obstinations lui paraissent cruelles. Pourquoi les prolonger ?

Pourquoi au contraire ne pas revenir généreusement vers lui. Vous apaiseriez sa justice, vous consoleriez son cœur ; et vous l'entendriez murmurer ces mots de miséricorde : « Beaucoup de péchés vous ont été pardonnés, parce que le repentir et l'amour ont guidé vos démarches. » Ainsi soit-il.

CAUSERIES SUR LA MESSE

XX

MEMENTO DES VIVANTS ; « COMMUNICANTES »
« HANC IGITUR »

C'est avec le « Memento des vivants » que votre prière a le droit de se faire plus intime.

I. — *Les dyptiques : Memento de l'Eglise militante*

a) *Jadis.* — Le missel porte, après la phrase « de tes serviteurs et de tes servantes », les lettres « N. & N. ». L'histoire nous apprend que, dès l'époque des Pères de l'Eglise, on nommait à ce moment certaines personnes. Le diacre s'avançait alors vers l'ambon et lisait les noms inscrits sur une espèce d'agenda portatif composé de 2 tablettes unies d'un côté par une charnière et pouvant se replier l'une sur l'autre, d'où le nom de dyptiques. On utilisait donc ces dyptiques pour énumérer les intentions proposées à la piété de l'assistance. L'une des tablettes concernait les vivants, l'autre les défunts. Quand il avait fini, le prêtre continuait la formule.

Il était inévitable que cette liste des noms inscrits sur les dyptiques devînt assez longue. La recommandation des vivants en particulier était appréciée pour l'honneur qu'elle constituait. Par ailleurs, cette lecture risquait de flatter la vanité et déjà à cette époque S. Jérôme trouvait abusif que certains qui s'étaient enrichis malhonnêtement s'inscrivissent au nom des offrants. Bien vite donc, cette mention publique des personnes pour qui on offrait le saint sacrifice, qui pouvait tant prêter flanc à la critique, disparut.

b) *Actuellement.* — L'énumération publique de jadis est maintenant remplacée par quelques instants de silence. Comme l'y invitent les deux lettres N et N (initiales de *nomina)* le prêtre arrête sa pensée sur quelques noms : intentions pour lesquelles la messe a été demandée ; intentions plus générales qu'il peut ici actualiser.

C'est le moment, m. f., d'énoncer vos intentions personnelles (prier pour vos parents, amis, bienfaiteurs, voisins, ceux que vous aimez ; ceux que vous aimez moins ou même pas du tout, vos ennemis).

Deux grandes intentions surtout vous sollicitent : vous-mêmes, ce que vous avez de plus pressant à demander, y penser la veille au soir ou au début de votre messe ; — ceux qui vivent sous votre influence, prier pour le rayonnement de votre christianisme.

II. — *Circumstantes*

Après cette courte recommandation silencieuse, le prêtre intercède en faveur de tous les fidèles qui assistent à la messe. « Souvenez-vous, Seigneur... *circumstantes...* » C'est votre éloge — donc le mériter : le célébrant se porte garant de votre foi et de votre dévotion. Attention ! Dieu lit dans les consciences et dans les cœurs ! Il sait qui sont ses vrais fidèles et ses enfants dévoués et il n'agrée nos offrandes que dans la mesure de nos bonnes dispositions qu'il connaît.

Certains absents peuvent aussi attendre les fruits de la messe à laquelle ils n'assistent pas. Ils ne sont pas là pour présenter eux-mêmes leurs offrandes mais le prêtre les a reçues et il les offre en leur nom.

La fin du paragraphe mérite notre attention : elle renferme tout l'enseignement de la théologie sur l'efficacité du saint sacrifice : la messe est un sacrifice de louange d'abord. Intention première : adorer Dieu. Mais Dieu n'est pas en reste de générosité : effets pour nous : repentir, accroissement de grâces, salut éternel, sauvegarde de notre vie temporelle.

Donc avec confiance, portons toutes nos intentions déjà rassemblées à l'Offertoire pour nous et pour tous ceux qui nous sont chers... Enfin, ayant commencé par adorer Dieu, achevons notre prière sur une pensée de reconnaissance.

III. — « *Communicantes* » : *Memento de l'Eglise triomphante*

Après l'énumération des intentions auxquelles est offert le sacrifice, nous appuyons notre requête sur les mérites et les prières de nos intercesseurs célestes. Nous sommes en communion, non seulement avec notre Saint-Père le Pape, notre évêque, les fidèles, mais aussi avec les saints du ciel. La messe est vrai-

ment la réalisation du dogme de la communion des Saints. Ne séparons pas cette prière des précédentes. Certes, le sacrifice est offert à Dieu seul. Mais nous faisons mémoire des saints pour les unir à notre prière, afin que leurs prières et sacrifices renforcent les nôtres.

En premier lieu, nous évoquons la glorieuse Vierge Marie, Mère de Dieu (son rôle dans notre rédemption). Prions-la de mettre dans nos âmes les dispositions du Calvaire.

Ensuite, les bienheureux apôtres et martyrs. Onze noms d'apôtres désignés par Jésus en personne, ce qui a permis de citer S. Paul. Mais pour respecter le chiffre de douze, S. Mathias est provisoirement écarté. En tête viennent Pierre et Paul qui subirent ensemble le martyre à Rome même. Suivent S. André et les deux fils de Zébédée, Jacques et Jean. Les autres apôtres sont énumérés d'après l'ordre du calendrier. Jude est appelé par son surnom, Thaddée, suivant l'habitude des premiers chrétiens qui évitaient ainsi de prononcer le nom du traître.

Aux 12 apôtres correspondent 12 martyrs qui étaient très en honneur chez les premiers chrétiens de Rome. 5 Papes ouvrent la marche (parmi eux les 3 premiers successeurs de S. Pierre), l'évêque africain Cyprien, défenseur intrépide de l'unité catholique, le diacre Laurent, le grand ami des pauvres, les 5 derniers sont des laïques. Ancienneté de cette liste qui se termine par l'invocation globale de tous les saints.

Nous prions Dieu d'avoir égard aux mérites et à l'intercession des élus. Et l'*Amen* final indique bien que les trois prières précédentes ne forment qu'un seul Memento en trois phases.

IV. — « *Hanc igitur* »

C'est la conclusion. Cette prière reprend le thème initial du Canon, le thème de l'offrande. Nous demandons à Dieu d'agréer nos offrandes et de les transformer au corps du Christ. Elle s'accompagne d'un rite significatif : le prêtre impose les mains sur les offrandes. Ce geste nous rappelle celui du prêtre juif, dans l'Ancien Testament, qui imposait ainsi les mains sur les victimes immolées en l'honneur de Dieu. Nous nous rappelons aussi le bouc ainsi chargé symboliquement des péchés du peuple et envoyé au désert. Ces animaux étaient la figure de celui qui devait venir : l'Agneau de Dieu qui se chargerait lui-même des péchés du monde. De même l'imposition des mains sur le pain et le vin au moment où ils vont être changés au corps et au sang du Christ, est le signe que le Christ se charge de nos péchés. Alors, les bienfaits qu'il nous a obtenus au Calvaire, vont nous être appliqués : la paix que donne la grâce ; l'amitié de Dieu enfin retrouvée ; la préservation de la damnation que nous méritaient nos péchés ; le ciel ouvert aux élus par celui qui l'a gagné de son sang.

Comprenons bien ce geste ; qu'il nous émeuve ! *Ecce Agnus Dei qui tollit peccata mundi !* Protestons bien de tout cœur à ce moment de la messe que nous ne voulons pas rendre inutile, par notre mauvaise volonté, ce renouvellement de la Passion du Christ. *Amen.*

PETITS PRONES SUR LES COMMANDEMENTS

XVI

1er commandement de Dieu

LE SACRILÈGE

Mes frères,

Le premier commandement nous ordonne d'adorer le Seigneur notre Dieu, et ne le servir que lui seul. C'est la plus solennelle des lois. Elle a été écrite en caractères ineffaçables dans la nature, gravée dans la conscience, consignée sur les tables de Moïse et dans l'Evangile de Jésus-Christ. A l'opposé de ce précepte est le sacrilège dont nous allons parler. Qu'est-ce que le sacrilège ? Quel péché est-il ?

I. — *Qu'est-ce que le sacrilège ?*

Le sacrilège est la profanation d'une chose sacrée. Le mot s'applique aussi bien aux lieux qu'aux personnes ou aux choses proprement dites ; le mot « *sacré* » détermine une chose officiellement dédiée soit par Dieu lui-même, soit par l'autorité de l'Eglise, au culte divin. Pour qu'il y ait sacrilège deux conditions sont exigées : qu'il s'agisse d'une chose consacrée à Dieu et que cette chose soit profanée, c.-à-d. traitée avec irrévérence, employée à un usage inconvenant, dégradée ou détruite par méchanceté.

Et c'est la coutume de distinguer les sacrilèges personnels, réels et locaux. Le sacrilège personnel est la profanation d'une personne légalement consacrée à Dieu. A la loi ecclésiastique appartient d'indiquer les personnes considérées comme consacrées à Dieu et, le plus souvent du moins, les actes de nature à violer le caractère sacré de ces personnes. Ces personnes on les profane si on les frappe, les mutile ; si on les force à l'exil, si on les tue... L'histoire abonde en faits de ce genre : le meurtre de S. Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry ; les prêtres, les religieux, les religieuses massacrées à la Révolution française et en autres circonstances ; l'emprisonnement, la déportation, la torture des évêques, des prêtres, défendant avec intrépidité les libertés de l'Eglise contre les prétentions de l'Etat ou de la Race.

Le sacrilège réel est la profanation d'une chose dédiée au culte divin. Nombreux sont les cas possibles de sacrilège réel. A titre d'exemple : recevoir les sacrements sans les dispositions requises ; se servir des Saintes Ecritures pour des œuvres diaboliques : divinations, enchantements, sortilèges ; voler, briser les vases sacrés ; parodier les cérémonies du culte, les sacrements ; s'emparer des biens d'église meubles ou immeubles, etc...

Le sacrilège local est la profanation d'un lieu sacré : églises, chapelles publiques, cimetières bénits : ainsi tout meurtre commis dans une église ou un cimetière bénit constitue un sacrilège local ; encore, sacrilège local, si on entre dans une église par effraction, si on la pille, l'incendie, si on y fait du commerce, si on y rend des jugements en matière civile ou criminelle... Est-il besoin d'ajouter que c'est un manque de respect plus ou moins grave, sinon une profanation, de s'y tenir sans recueillement, sans modestie, d'y rire, d'y bavarder, d'y traiter des affaires privées, d'y faire entendre sous prétexte de religion tel chant, telle musique, tel concert, tels instruments qui seraient mieux à leur place sur un théâtre ou dans une assemblée mondaine. Nous avons exposé

en termes faciles à comprendre ce qu'est le sacrilège, il nous reste à dire quel péché il est.

II. — *Quel péché est-il ?*

Le sacrilège, soit personnel, soit réel, soit local est un péché mortel de sa nature, péché plus ou moins grave suivant la nature de l'acte et les circonstances l'accompagnant. Comment cela ? Parce que cette profanation est une injure à Dieu : traiter indignement une personne ou une chose dédiée à Dieu, c'est en quelque sorte maltraiter Dieu lui-même dans cette personne ou dans cette chose : « C'est que les choses saintes, qui en sont l'objet, tirant ce caractère, d'être choses saintes, du rapport qu'elles ont avec Dieu, l'injure qui leur est faite rejaillit sur Dieu lui-même » (S. Thomas, IIa-IIæ, q. 99, art. 1). D'ailleurs, j'en appelle aux paroles de la Sainte Ecriture: « Gardez-vous, a déclaré Dieu par la bouche de David, de toucher à mes christs, c.-à-d. à ceux qui me sont consacrés par l'onction ; et ne faites point de mal aux prophètes » (Paralip., xvi, 22). C'est encore Dieu criant à son peuple : « Puisque vous avez violé mon sanctuaire, je vous briserai dans ma juste colère, et je serai sans pitié » (Ezéch., v, 11). « Qui vous écoute, m'écoute, affirme Jésus-Christ à ses apôtres ; mais qui vous méprise, me méprise ; et qui me méprise, méprise celui qui m'a envoyé » (Luc, x, 16). Enfin, qui ne sait ce que S. Paul, sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, écrit aux chrétiens : « Celui qui mange et boit sacrilègement, mange et boit sa propre condamnation » (I Cor., ii, 29). Et des milliers de faits viennent prêter leur appui à ces textes. Tous vous avez présent à votre mémoire cette page de l'Evangile. Jésus-Christ nous y apparaît s'armant d'un fouet, chassant du Temple les vendeurs et les changeurs, renversant leurs tréteaux : « Cette maison est une maison de prière, leur disait-il, et vous, vous en faites une maison de trafic, et par les fraudes que vous commettez, une caverne de voleurs » (Matth., xxi, 13). Par ailleurs, comment ont péri la plupart de ceux qui, au cours des siècles, ont ravagé les églises, profané les tabernacles, mutilé les croix, violé les saintes reliques, persécuté les prêtres, les religieux, les religieuses ? Beaucoup de mort violente ; ou de mort misérable, en laquelle violente ou misérable, les chrétiens n'ont pu s'empêcher de voir un châtiment de Dieu...

C'était durant la guerre de 1914 : un éclat de mitraille avait fracturé les jambes d'un soldat. Il fallut les amputer toutes deux. Il accepta l'opération stoïquement, et s'enferma dans un mutisme farouche. Une infirmière faisant des lavages de ses moignons, lui dit un matin — « Quelles drôles de blessures ! On dirait que vos jambes sont coupées par un fer intelligent, en diagonale, par une épée de géomètre ». — « Elles l'ont été, en effet », répond-il. — « Comment ! Je croyais à un éclat d'obus. » — « J'étais marqué pour cette diagonale, comme vous dites, depuis trois ans. Un soir de folie, j'ai coupé avec une barre de fer les jambes d'un crucifix planté par mon grand'père sur la place de mon village, exactement comme ça, en diagonale. C'est bien fait pour moi. Je comprends d'où vient mon malheur. D'ailleurs, on me l'a écrit du pays. Tous, là-bas, pensent comme moi, là-dessus. »

* *

Le sacrilège est un péché grave. Toutefois, sa culpabilité varie suivant l'intention plus ou moins malicieuse du profanateur, l'irrévérence commise et la sainteté de la personne, de l'objet ou du lieu profané.

O Dieu ! préservez-nous de ce mal vous portant une atteinte spéciale... Efforçons-nous de réparer les sacrilèges perpétués dans le monde. L'Eglise nous y exhorte, notamment aux jours d'Adoration perpétuelle, des Quarante-Heures ; elle nous demande des Communions réparatrices, des Amendes honorables, etc... « Seigneur Jésus, nous vous demandons pardon pour toutes les injures dont vous avez été l'objet dans tous les lieux du monde... et nous vous faisons réparation d'honneur... » Car il ne suffit pas de payer à Dieu un tribut de respectabilité et de bienséance ; ce serait le trahir. Il ne se laisse pas dépouiller de ses exigences foncières ; se servir de lui sans vouloir son règne c'est le desservir. Ainsi soit-il.

CAUSERIES LITURGIQUES

XIII

LA FÊTE DE LA TRÈS SAINTE TRINITÉ ET LES DIMANCHES APRÈS LA PENTECÔTE

La fête de la T. S. Trinité, fixée au dimanche octave de la Pentecôte, est d'introduction relativement récente dans la liturgie romaine. Aussi bien, n'est-ce pas tous les jours que nous rendons gloire à la Sainte Trinité ? Chaque psaume ne se termine-t-il pas par une doxologie de glorification du saint mystère. « Gloire au Père, au Fils, au Saint-Esprit » ? Et quelle que soit la dernière strophe des hymnes, elle est toujours un hommage au Dieu en trois Personnes. Il est donc facile de comprendre que, durant les neuf premiers siècles, une fête spéciale de la Sainte Trinité n'ait pas figuré au calendrier ecclésiastique.

* *

Il semble bien que l'origine de la fête remonte au xe siècle. Etienne, évêque de Liège († 920), voulant développer dans son diocèse le culte de ce mystère, y introduisit la messe votive de la Sainte Trinité, composée par Alcuin († 804) et il y ajouta un office complet. Peu à peu la fête proprement dite se répandit dans les Eglises particulières. La raison qui la fit attacher au premier dimanche après la Pentecôte est d'ordre tout pratique. L'office du samedi des Quatre-Temps se prolongeait, à cause de la longueur des ordinations, fort avant dans la nuit. Ayant été avancé, le dimanche se trouva vacant. Pour combler ce vide et assurer la sanctification du dimanche, les évêques y placèrent une messe votive, quelquefois la messe de tous les saints, mais le plus souvent celle de la Sainte Trinité.

Cette messe ayant ainsi acquis par la coutume une place fixe dans l'année liturgique, on s'habitua à considérer le dimanche octave de la Pentecôte comme la fête de la Trinité, non seulement à Liège, mais en beaucoup d'autres Eglises. Déjà, les missels des xie et xiie siècles désignent ce dimanche par les mots : *Festum Sanctæ Trinitatis*.

* *

Quelle que soit la piété du sentiment qui avait présidé à l'éclosion de cette liturgie nouvelle, les pontifes romains ne l'acceptèrent pas facilement. Alexandre II († 1073) déclarait que cette fête n'avait pas de raison d'être, puisque la glorification de

la Sainte Trinité est l'objet le plus fréquent de la liturgie. Certains liturgistes du début du XIIe siècle n'hésitent pas à déclarer que c'est là un « désordre », une « inconvenance. » Alexandre III († 1181) formulait cette appréciation significative : « Quelques-uns ont pris l'habitude de célébrer la fête de la Sainte-Trinité le jour octave de la Pentecôte, d'autres le dernier dimanche de l'année ecclésiastique ; mais l'Eglise romaine n'accepte pas cet usage. »

Cependant la piété populaire l'emporta. L'usage, désapprouvé par Rome, s'introduisit rapidement dans les Pays-Bas, l'Allemagne, la France. Les monastères de Cluny et de Cîteaux l'adoptèrent. Aussi Jean XXII, pape français, résidant à Avignon, rendit obligatoire la fête de la Sainte Trinité dans l'Eglise universelle (1334).

La fête n'eut, jusqu'au début du XXe siècle, qu'un rang secondaire (double de deuxième classe); Pie X en fit une fête double de première classe, mais sans octave.

* *

La partie la plus ancienne de la messe en l'honneur de la Sainte Trinité est la préface, qu'on trouve déjà, telle que nous la chantons aujourd'hui, dans le *Sacramentaire grégorien*. Elle date vraisemblablement de la fin du VIe siècle, et Alcuin n'a fait que l'insérer dans la messe composée par lui. Cette préface de la Trinité se dit à la messe des dimanches ordinaires. Le plain-chant de cette messe est particulièrement beau : le *Graduel* est peut-être la modulation la plus exquise et la plus délicate du genre.

La doxologie de l'hymne des vêpres est simple : elle se contente d'exprimer la gloire due dans l'avenir, dans l'éternité, comme dans le passé au Père ainsi qu'au Fils et au Saint-Esprit. La formule : *Te trina Deitas, unaque*. Déité trine et une, qu'Hincmar avait tant attaquée au IXe siècle ne paraîtra, dans les hymnes, qu'au XIIIe siècle, avec le *Sacris solemniis* de S. Thomas.

* *

Les dimanches après la Pentecôte rappellent, dans l'année liturgique, la vie du monde et des hommes se dirigeant vers l'éternité bienheureuse. Aussi la couleur liturgique est-elle le vert, symbole des espérances éternelles. Tous ces dimanches ont leur messe et leur office propre. Avant Pie X, ils avaient perdu pour ainsi dire leur signification liturgique, puisque la moindre fête double les supplantait. Aujourd'hui, il faudrait une fête double de deuxième classe pour simplifier l'office du dimanche ; mais quand le dimanche n'a pu être célébré dans sa liturgie propre en raison de l'occurrence d'une fête, on doit en reprendre la messe au premier jour libre de la semaine.

Les dimanches après la Pentecôte sont au nombre de 24 (23 quand le 23e est par exception reporté au samedi précédent) et de 28 au maximum. C'est la date de la fête de Pâques, date plus ou moins avancée, qui commande ce nombre. Au delà du 23e dimanche, on reprend la messe des dimanches après l'Epiphanie, et on termine toujours par le 24e et dernier dimanche.

XIV

LES GRANDES FÊTES DE L'ÉGLISE APRÈS LA TRINITÉ

I. — La fête du Saint-Sacrement

Notre causerie sur la fête du Saint-Sacrement manquerait son but, si elle ne rappelait pas tout d'abord l'origine de cette fête, aujourd'hui si populaire. Ce que fut au XVIIe siècle sainte Marguerite-Marie Alacoque pour la fête du Sacré-Cœur, sainte Julienne de Cornillon le fut, au XIIIe siècle, pour la fête du *Corpus Domini* et la dévotion spéciale au Saint-Sacrement.

Une singulière vision révéla à Julienne, humble et jeune religieuse du monastère du Mont-Cornillon, sa mission providentielle. D'obsédantes apparitions lui montraient sur le disque lunaire une échancrure persistante, une tache toujours obscure. C'était en 1208. Deux ans après, elle connut par révélation qu'à l'année liturgique, figurée par cette lune incomplète et mutilée, manquait une fête, une solennité glorificatrice de l'Eucharistie. Elle recevait de Dieu mission de combler la lacune, d'effacer la tache, en faisant instituer la fête voulue par le ciel le jeudi qui suit la fête de la Trinité. Vingt ans elle enfouit ce secret dans les profondeurs de son âme angoissée de crainte; mais, en 1230, l'ayant laissé échapper devant Eve, la recluse de St-Martin, son amie et sa confidente, celle-ci la décida à s'en ouvrir enfin devant les dignitaires ecclésiastiques du diocèse de Liège. Parmi ceux-ci — circonstance providentielle — se trouvait Jacques Pantaléon de Troyes, le futur Urbain IV. Le prieur des dominicains, frère Hugues, consulté, se montra favorable à l'institution de la fête. Ce frère devait plus tard devenir le cardinal Hugues de Saint-Cher.

L'évêque de Liège, Robert de Torote, acquiesça au désir de la sainte religieuse et, peu de temps avant sa mort (1246) institua la fête du Saint-Sacrement dans son diocèse. Devenu cardinal-légat pour la Germanie, Hugues de Saint-Cher rendit la fête obligatoire dans toute l'étendue de sa légation d'Allemagne et enfin, l'ancien archidiacre de Liège devenu Urbain IV, publia la célèbre bulle *Transiturus*, imposant la fête à l'univers catholique tout entier. Clément V confirma en 1311, au concile de Vienne, la décision d'Urbain IV et, en 1317, Jean XXII fit insérer la bulle d'Urbain dans le *Corpus juris*.

* *

Nous pouvons être fiers, nous, Français, que trois papes français soient ainsi à l'origine de la fête, si populaire, du *Corpus Domini*. Mais nous ne saurions oublier que le texte de l'office et de la messe a été rédigé par le plus grand des théologiens, S. Thomas d'Aquin. Texte merveilleux, où s'allie parfaitement les affirmations dogmatiques, les élans mystiques et les charmes d'une poésie pleine de sentiment. Le *Lauda Sion* restera toujours comme le chef-d'œuvre des proses rythmées du Moyen Age. La préface de cette belle messe est, d'après la liturgie romaine, la préface de Noël. L'Eucharistie n'est-elle pas la suite de l'Incarnation et, en adorant le corps du Christ sous les apparences réelles de l'hostie, ne peut-on pas redire en toute vérité : « Tandis que nous connaissons ainsi visiblement notre Dieu, nous sommes par lui entraînés à la connaissance des réalités invisibles, *ut dum visibiliter Deum cognoscimus, per hunc in invisibilium amorem rapiamur.* » Mais, en beaucoup de diocèses, une préface propre du Saint-Sacrement a été concédée par indult, préface très belle aussi, et qui magnifie les bienfaits eucharistiques.

Dès le XVIe siècle, la solennité du Saint-Sacrement eut une octave chômée, sous le nom de « petite Fête-Dieu. » Depuis le Concordat, en France et en